

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 24

Artikel: Onna surprassa
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 12 juin 1915: Morges (V. F.). — Onna surprassa (Marc à Louis). — Légendes, traditions et coutumes militaires. — L'argot des tranchées. — Souvenir des frontières (Chs N.). — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur) (A suivre).

MORGES

LES journalistes vaudois se réunissent demain à Morges. Ils s'y rendront par le lac, ce qui, dans la belle saison, est la manière la plus agréable de s'en approcher. Bien avant que le bateau ait accosté, se dessine la douce silhouette de la ville, en si parfait accord avec le cadre formé par le lac et par les côtes de vignes de l'arrière-plan. Tout à gauche, se cache l'imposante masse du château et, tout à droite, pointe le clocher de l'église; entre deux, les maisons montrent leurs toits bruns et le haut de leurs façades, par-dessus les arbres du quai, par-dessus le joli port dont chacune des jetées en anse se termine par une tourelle de garde. Ce tableau est d'un charme discret, tranquille, reposant, et surtout d'une grande fraîcheur. Il doit celle-ci moins au Léman peut-être qu'à la profusion des promenades ombragées. Morges est la cité par excellence des jardins; sauf erreur, le nom de « rue des Jardins » est celui d'une de ses artères. Qui ne fait que traverser l'une ou l'autre de ses deux rues principales ne doute guère de cette richesse horticole, non plus que de l'abondance en arbres magnifiques. Il faut, pour s'en faire quelque idée, se promener dans les ruelles où étaient les fossés de jadis, le long du mur d'enceinte disparu; il faut errer dans les quartiers de villas à l'est et au nord, dans les larges allées plantées d'ormes et de tilleuls séculaires; il faut flâner autour de l'église, puis le long du quai, parcourir en tous sens le parc de l'Indépendance qui est en même temps un jardin botanique, et faire de là le tour de la grande pelouse où ont lieu les fêtes nationales, les courses de chevaux, les rassemblements de troupes.

Morges est évidemment redevable de la pureté de son atmosphère à toute cette verdure, autant qu'aux rafraîchissantes brises lacustres et à la propreté de son pavé. En d'autres lieux, on eût battu monnaie avec ce bon air; on eût construit des « Palaces », des « Sanatoria », ainsi que des « Kurhäuser ». Une société de développement aurait répandu dans le monde entier des livrets imprimés dans toutes les langues et pronant les attraits de la contrée. Les Morgiens n'en ont rien fait; ils accueillent avec la même cordialité tout le monde; mais ils ne pensent pas qu'il soit nécessaire de gâter l'aspect de leur ville pour l'agrément des étrangers. Au reste, les étrangers ayant du goût savent très bien trouver le chemin de Morges; ils le prennent volontiers, car ils aiment les villes qui ont su garder leur cachet, où la population est demeurée d'allures simples, affable sans obséquiosité, et dont la bonhomie vaudoise et sa pointe de malice ne se sont pas altérées.

Mais il n'y a pas que les étrangers qui apprécient ces qualités. Elles n'échappent point aux autres visiteurs, pas plus que ne leur échappe la variété des paysages que Morges offre de tous côtés. Il est un de ces paysages qu'on ne se lasse jamais d'admirer, c'est celui du lac et des Alpes, avec la pyramide du Mont-Blanc. Placez-vous à un point quelconque du quai Lochmann, faufilez-vous entre les pêcheurs à la ligne qui taquent les perchettes du port, prenez un bain dans le gentil établissement comme on voudrait bien en avoir un à Ouchy même, faites la sieste sur l'un des bancs près de la Morge, ou encore, franchissez l'eau dormante de ce ruisseau et, portant vos pas dans la direction de Saint-Prex, au milieu de la promenade appelée le « Petit-Bois », asseyez-vous sans façon sur les galets de la grève; poussez si vous voulez plus loin encore, ou bien revenez au contraire sur vos pas, montez à Lully, à Lussy, à Vuflens-le-Château, à Echichens, à Lonay, partout, si vos yeux savent voir, si votre âme est pénétrée de la grandeur de la nature, vous goûterez une joie profonde.

Morges me plaît, non seulement à cause de la majesté de ses panoramas, mais encore en raison du calme de ses larges rues, si harmonieuses. L'a-t-on assez raillé, ce calme! Et les maisons du xviii^e siècle, appartenant à d'anciennes familles, maisons dont quelques-unes sont bien intéressantes, les a-t-on trouvées assez endormies, assez rococo, assez vieux jeu! Enfin, que de sottises n'a-t-on pas dites à propos de la vie ou du manque de vie à Morges! Mais aujourd'hui, les névrosés des centres peuplés, des villes enfiévrées, où cherchent-ils quelques heures de répit, où viennent-ils se détendre les nerfs et se rafraîchir l'esprit, si ce n'est dans les paisibles et charmantes cités comme Morges: elles ont leur revanche, les petites villes.

En ces tristes temps où il arrive aux plumes les plus sages de se détraquer, vous saviez bien ce que vous faisiez, journalistes mes frères, en décidant de tenir votre réunion annuelle au milieu de nos excellents amis de Morges. V. F.

La morale et l'exemple — Un bûcheron peinait sur la place de la Palud, occupé à scier et couper un moule de bois de hêtre, nouveau et dur comme du fer. Quand un maudit œuf arrêtait l'élan de sa scie ou de sa hache, il poussait d'affreux jurons, qui amusaient fort la galerie.

Un monsieur « très bien », coiffé d'un haut de forme et sanglé dans une redingote, s'approche et remet au bûcheron une brochure:

— Lisez- ceci, mon ami; ça vous fera du bien, dit-il d'un ton onctueux.

— Merci, monsieur. Mais, dites-moi, ce livre dit-y qu'on doit s'aider les uns, les autres?

— Evidemment. Et c'est, du reste, ce que nous enseigne toute morale chrétienne.

— Eh! bien, monsieur, pendant que je me repose un moment, portez-me voir, si vous plaît, cette hottée de bois au galetas. C'est là-haut, voyez, au sixième; tout près du ciel.

ONNA SURPASSA

Vo lài pas cogniu clli Cristophe Colomb dâi z'auto iâdzo. L'è cein que l'ètai on crâno corps po lo lé et la granta golhie. L'allâve à la nadze, su 'na barqua, su onna liquietta, mimameint dein on tenot, âo bin 'na mitra à cañon, cein l'âi fasâi rein.

Quand l'ètai petit et que l'ètai oncoura ècouli, lo règent lài avâi de que l'Amérique ètai pas oncora trovâie. Cein l'avâi travailli et on iâdzo que l'eut coumenii sè dit dinse: « Tot parâi! clli l'Amérique! du que n'è pas einveintâie, se pouâvo arrevâ à la trovâ! L'è cein que baillerâi à deveza âi dzein dau velâdzo. Mâ dusse ftre bin llein. »

Adan, avoué quauque z'ami que l'avâi, sèmet à équipâ on par de barquette et de naviois, vint per Outsî po recrutâ quauque pirate, por cein qu'on lài avâi de qu'èin avâi min à cliiau d'Outsî por tot cein que l'è d'â pareint avoué lo royaumo dâi pesson. Quand l'a z'u fini, l'è z'u dere salut à sa bouna mie, l'a passâ vè lo pous-telion po dere de lài einvouyi lo Conteu vaudois poste-restante dein lè z'Amérique et lo vaitcè via avoué sè naviot.

Ein ant zu dâi dzorna à fère su cliiau golhie. Parâit que lài avâi tant d'iguie que l'ètai oncora bin pllie grand que lo lé de Joux. Vo sède portant que cliiau de la Vallâie ie diait que clli lé l'è pe grand que lo ciè.

L'a tant faliu ramâ et ramâ que ti lè bateliâ, et principaiameint cliiau d'Outsî, lau vègnâ dâi cassin pertot: âi djôte de derrâi, âi dzênâo, âo veintro; ein avâi mimameint que lau z'ein ein vègnâi dein lè man.

Ma fâi, clli voiadzo ètai tant grand que cliiau d'Outsî qu'avant rein z'u à bâire que de la piquietta tant qu'ora sè sant met à fère la potta. L'avant su que Christophe Colomb l'avâi quauque botolhie de boutsi de pè Pierra-Portâ, dau Belingâ et dâi Coûte de By, que vo sède prau que lao Dézalâ pâo pas pida avoué.

Le van dan vè Cristophe et lài diant dinse: — Vo faut no bailli quauque botolhie de clii-boutsî. On vâo pas adî sè rincî la guerguetta avoué de la pesse de tsat sucraie, tandu qu'èin a que sè gorgossant avoué dau tot bon.

Et Cristophe lau z'a de: — Bâide oncora de la piquietta peindeint trâi dzo et se dâi trâi dzo on n'è pas arrevâ quauque part, eh bin! vo prometto que vo baillo dau boutsî.

Sant dan zu reramâ po pouai avâi dau boutsi. Tandu ci teimps, Colomb guegnîve de ti lè côté po vère se ne vayâi rein. Mâ lài avâi adî rein que de l'iguie, que cein lài baillive tant sâi que l'a bu d'onna terya onna botolhie de Pierra-Portâ, que l'è bon po lo fêdzo, iena de Belingâ, que l'è digne po lè rognon, et iena de Coûte de By, que lài a rein de meillâo po l'estoma, por cein que n'amâve pas lè camamille.

L'a bin droumâ. Lo leindèman, adî de l'iguie qu'on sè dèmandâve iò sè pregnâi tote et cliiau d'Outsî desant: — Ein a mè qu'on ne crâi. On vâi rein que cliiaque de dèssu.

Et lo troisièmo dzo, Cristophe Colomb, que guegnive ein cliouseint on get, vâ bussâ bin liein on bocon d'âbro et sè peïse ein li-mïmo : — Ceïn dusse itre l'Amérique, âo bin mè trompo bin.

L'étâi vretabliamêint l'Amérique.

Quand furant arrevâ lè, tote lè dzin l'étant su lo quiè, que l'a falïu que Colomb dêcheïnde, tant lè z'Américain l'étant conteint de vére cli l'hommo que l'avâi lo premi dêcrevè lau payï.

L'ant fé on bocon de pararda dein lo velâdzo, io onna musiqua allemande, qu'on avâi fé veni totespret du dza grand teïmps l'a djuvâ : « Deux Schlag uber alles ».

Et Colomb n'a pas z'u fauna de baillï son boutsi. MARC A LOUIS.

Pas de mal. — Dans un dîner de fiançailles, la cuisinière verse une assiettée de soupe sur la robe de la fiancée. Récriminations de celle-ci.

— Oh! ne vous fâchez pas, mademoiselle, y en a encore toute une terrine à la cuisine.

Légendes, traditions et coutumes militaires.

La période de guerre a stimulé et élargi une branche spéciale des traditions populaires : celle qui concerne l'armée. Les traits si caractéristiques de l'état militaire donnent une portée particulière à ces diverses manifestations ; on en a reconnu la haute valeur pour l'étude de l'âme populaire. Il est naturel qu'en première ligne les Etats belligérants recueillent avec ardeur tout ce qui intéresse la vie du soldat, en général. La Suisse étant donné son caractère national si marqué, ne saurait se désintéresser de ces recherches. Dans le N° 16-17 de la *Revue militaire suisse*, M. le prof. E. Hoffmann-Krayer publie une étude où il passe en revue tous les objets qui se rapportent aux traditions folkloristiques militaires. Il y a joint un court questionnaire, que nous reproduisons ci-dessous, en le recommandant à l'attention de nos lecteurs :

Questionnaire. — 1. Quels sont les moyens employés pour se soustraire au service militaire? (mutilations, superstitions, etc.) — 2. Le recrutement comporte-t-il des usages particuliers? (rubans, fleurs, libations, etc.) — 3. Connait-on de curieux usages avant, pendant et après la bataille? (usages symboliques lors de la déclaration de guerre, lancement de terre par dessus les têtes : où et quand? Cris de guerre, ruses de guerre, etc., des temps anciens et plus modernes.) — 4. Par quels moyens croit-on préserver sa vie? (certaines personnes passent-elles pour invincibles? Objets bénis : eau bénite, monnaies ou médailles [images et inscriptions?] maximes religieuses; billets magiques, amulettes, plantes et autres objets magiques.) Y a-t-il des objets qui attirent le danger? (jeux de cartes, etc.) — 5. Quels remèdes populaires sont employés pour adoucir ou dissiper certains maux? (par ex. des feuilles de noyer dans la poche contre le « loup ».) — 6. Y a-t-il des moyens de nature inoffensive ou superstitieuse pour attraper inmanquablement le but? (cible ou adversaires.) — 7. Quels sont les présages qui annoncent la guerre? (météores, animaux.) — 8. Existe-t-il, parmi le peuple, des prophéties relatives à la guerre, à la destruction de familles princières ou de pays, etc.? (p. ex. Nicolas de Flüe.) — 9. Quelles légendes concernent les batailles ou les champs de bataille rencontrés-t-on en Suisse (combats entre diverses vallées, batailles où ont été trouvés des armes ou des fers à cheval, luttes d'esprits dans les airs, fossés et remparts élevés par les païens, les Sarrasins, les Suédois ou autres.) — 10. Quels chants chante le soldat? Ici on peut recueillir tout ce qui n'a pas été appris artificiellement dans des livres ou des sociétés de chant : donc : non seulement les vieilles chansons populaires, dans le sens propre du mot, mais aussi des matériaux plus récents et même tout modernes, et qui pourraient parfois paraître sans valeur; en outre, des petites pièces de vers (gauloises) ou chansons satiriques contre certains gens; chansons de régiments, de bataillons ou de compagnies; chansons d'armes spéciales (dragons, artilleurs, etc.). Ne pas avoir peur de recueillir des crudités. — 11. Inscriptions comiques sur les quérîtes et dans les corps-de-garde, etc. — 12. Paroles arrangées sur des mélodies de signaux. (As-tu vu la casquette...) — 13. Langage des soldats. (Expressions employées pour désigner certains grades : le cabot, le capistran, le marchef; certaines armes ou pièces d'équipement : le flingot, la pouilleuse, les godillots; le manger et le boire : le rata, le spatzi; les villages, les paysans ou les civils; le langage secret, etc.)

Adresser les réponses ou doutes demandes de renseignements à la « Société suisse des Traditions populaires, à Bâle, (Augustinergrasse 8) ».

L'ARGOT DES TRANCHÉES

Un journal de Paris, le *Matin*, parlant de la langue qu'emploient les soldats sur le front des Flandres, depuis qu'ils vivent dans les tranchées, relève les termes de *geïgnot*, *barbelé* et *cafard*.

Le *geïgnot* est un malaise passager. (Dans le patois vaudois, *djeindre* signifie gémir, et *djein* le gémissement.)

Le *barbelé* est une douleur cuisante, comme si le cœur était écorché par les pointes des fils de fer barbelés.

Quant à *cafard*, c'est la neurasthénie des guerriers, dans laquelle ils tombent quand font défaut les bonnes nouvelles.

« Mais, ajoute le *Matin*, il est un mal qui ne pardonne pas : plus redoutable que les balles et plus redouté que les marmites, plus insupportable à lui seul que tous les barbelés, les geïgnots, les cafards et les boches réunis, c'est l'*agacin*, autrement dit le cor au pied. »

Agacin ou *agaçon*, nos paysans connaissent aussi ce bobo-là ; il leur sert même de baromètre. Ne disent-ils pas : « Quan lè z'agaçon fan mô, l'è signò de pou teïmps! »

Au dessert. — Eh, bien, Monsieur X, demande une dame, qui venait de prendre une part copieuse à la conversation, répondez franchement : pensez-vous beaucoup de bien des femmes?

— Presque autant que vous en dites de mal, chère madame... Jugez!

SOUVENIR DES FRONTIÈRES

Après trois nouveaux mois passés aux frontières, les troupes de la II^{me} division vont, pour un temps égal, céder la place à celles de la I^{re} division. Avant que les premières déposent les armes, rappelons cet amusant souvenir de la frontière, que racontait, au moment même, un de nos confrères neuchâtelois.

La montre du quartier-maître.

Les hommes sous les drapeaux savent souvent de jolies histoires. Malheureusement, ainsi que la peur du gendarme est le commencement de la sagesse, la peur du journal est la base de la discipline militaire. Et les jolies histoires ont bien de la peine à sortir des cantonnements.

Il y en a tout de même qui arrivent à percer. Celles, par exemple, que les troupiers racontent dans toute l'innocence de leur cœur, sans penser qu'elles tomberont dans la bonne terre journalistique, la meilleure, la seule même qui donne aux choses les plus insignifiantes la croissance et l'aspect des produits les plus remarquables.

En voici une que j'ai entendue d'un natif de la rue Jaquet-Droz, à un camarade, tous deux incorporés dans une unité où les horlogers sont à peu près inconnus. Je transcris fidèlement le récit.

Figure-toi, qu'un matin, le quartier-maître, tu sais, çui qui monte à cheval qu'on dirait un morceau de beurre sur une pomme de terre chaude, y m'appelle.

— Dites-donc, qu'y me dit, vous qui venez de La Chau-de-Fonds, est-ce que vous pourriez regarder ma montre, elle s'est arrêtée?

Tu parles si ça tombait à pic, attendu que j'suis pas précisément dans les chronomètres. Mais, tout de même, on sait ce que sait qu'une montre. Je prends celle du capitaine, je l'ouvre et qu'est-ce que je vois? Tout simplement que le bout du spiral, trop long, s'était croché sur le coq, probablement à la suite d'une secousse un peu forte.

Ma première idée a été de dire au quartier-maître que sa montre n'avait rien du tout;

mais, tu sais, au service, les occasions de se changer les idées sont rares. Aussi j'ai réfléchi un petit peu et j'ai répondu :

— C'est une belle montre, mon capitaine, ça serait dommage de la donner à un de ces sales rhabilleurs, comme y en a tant, qui vous les éreintent sous prétexte de les faire aller. Je pourrais très bien l'arranger, mais j'ai naturellement pas les outils sur moi; si vous voulez me donner congé pour aller chez un collègue, je trouverai le nécessaire et je vous rapporterai la pièce en marche, nettoyée, réglée, tout le tremblement, quoi.

Le capitaine, qui tenait à son oignon, est d'accord. Je n'ai qu'à lui soigner sa montre et à lui rendre le soir en lui disant combien ça aura coûté.

Je m'ai pas fait dire la chose deux fois. Tu penses si j'ai appliqué en ville à la quatrième vitesse. Là, je m'installe dans un chouette café, je commande une grande chope... épi, je soigne la montre du capitaine pour la réparer. Ça ne pas traîné, je t'en réponds. Avec mon costume militaire, en guise de brucelles, je pousse tout doucement le bout du spiral à sa place et ça est. Le balancier repart comme si de rien n'était.

Comme j'avais plutôt du temps pour rentrer, j'ai pris « les quatre heures » dans une seconde bonne petite boîte, j'ai été me ballader par les rues, à regarder les magasins, j'ai rebu une chope par-ci par-là; finalement j'ai soupé et première avec un « biffetèque » aux pommes salade et trois décés de rouge, sans oublier le café-kirsch et un cigare de patron.

Là-dessus, fallait rentrer au cantonnement. La montre marchait à fond de train, heureux moment. J'me présente au quartier-maître.

— Capitaine, v'là votre montre. Elle est comme neuve.

Mon homme met sa montre à l'oreille, constate qu'elle taque à la perfection. Il a le sourire sort son porte-monnaie :

— Combien que cela vous a coûté?

Ma foi, à la guerre comme à la guerre; ce types sont plus riches que nous. J'y réponds sans sourcilier :

— Trois francs, mon capitaine.

Après tout, c'était vrai. J'avais dépensé ça même que je me suis fait tort de 40 centimes rapport au jus de chapeau et au cigare de patron.

— C'est pas cher, qu'y m'fait, merci. Ten voilà 3 fr. 50, vous prendrez un demi avec surplus.

Et il a tourné les talons. Comme ça, je f'sais encore du bénéfice.

Tu vois, mon vieux, y a encore moyen d'tu p'tit peu s'amuser au service. Le tout est de savoir s'y prendre.

Chs N.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La charte morale de l'Europe, par Virgile Rosse. — La France devant les nations, par S. Rochblave. — Simple histoire, par Benjamin Vallotton. — L'Allemagne de Taine et de Renan, par A. Lombard. — Les leçons de la guerre. III. La liberté humaine révélée par la guerre, par Paul Stapfer. — Mireille et Marie la Tresseuse, par Aug. Schoderet. — Le canal de Kiel et la préméditation allemande, par Daniel Bellet. — Notre neutralité et ses difficultés présentes, par Arnold Reymond. — Lettre de France, par Henri Bachelin. — Chroniques allemande, par Antoine Guillard; suisse mande, par Maurice Milloud; scientifique; politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome LXXVIII.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.

— Un beau portrait de M. de Montenach ouvre le dernier numéro de la *Patrie suisse* consacré à des faits d'actualité : landsgemeinde d'Uri, avec de beaux clichés; centenaire valaisan, etc. A signaler aussi les portraits de MM. Bernard et Edouard Céréville.